



UN SITE ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DEPARTEMENT DU DOUBS

« lac de Bouverans et marais du Varot »

Dans le cadre de sa politique en faveur des milieux naturels, le Conseil Général du Doubs a proposé le site naturel prestigieux du lac de Bouverans et des marais du Varot, comme site pilote.

La CFD a accepté cette proposition et a travaillé conjointement avec le Département, et sous la responsabilité d'un comité de pilotage composé d'élus, d'usagers (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs), d'administrations et de partenaires financiers, pour réaliser le plan de gestion du site. C'est Bertrand Cotte, stagiaire en Master Ingénierie des milieux aquatiques qui a réalisé cette mission pour le compte de la CFD.

Le diagnostic écologique du site, déjà en site Natura 2000, fait ressortir son extraordinaire richesse écologique, tant sur le plan de la flore que de la faune. L'ouverture au public, déjà mise en œuvre à travers le belvédère de Châtel Véron (été 2009), sera complétée par une étude d'un cheminement le long du lac, tout en préservant la quiétude de l'usage actuelle et l'intégrité des milieux naturels.

Un plan d'actions hiérarchisé, décline 76 opérations à mettre en place sur la période 2009-2013, en fonction des concertations locales et des partenariats financiers à mettre en place.

Sa mise en œuvre dès 2009 sera validée localement.



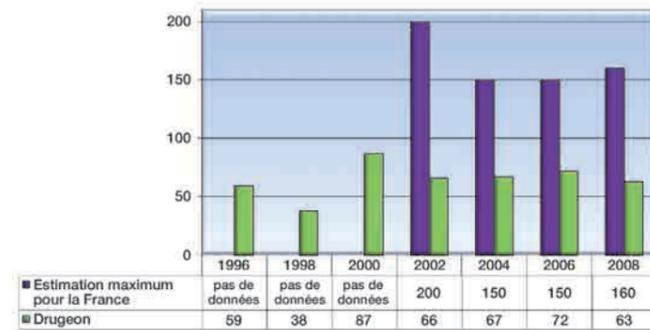
Lac de Bouverans
Site du Varot

En bref

Comptage bécassines 2008

Comme tous les 2 ans, une estimation des effectifs nicheurs de bécassines des marais a été réalisée sous le pilotage de la CFD et grâce à la participation de nombreux bénévoles répartis sur l'ensemble de la vallée du Drugeon: chasseurs, naturalistes et autres curieux de ces soirées d'écoute sont sincèrement remerciés pour leur participation.

L'estimation 2008 laisse apparaître un bon maintien de la population nicheuse du bassin du Drugeon, site principal de l'espèce en France.



Source estimation France: D. Michelat L.P.O.

Travaux de défrichage du contrat Natura 2000

Les tourbières de Bannans et des Granges Narboz font cet hiver l'objet de travaux de réouverture, pour maintenir la faune et la flore de ces milieux. Ces chantiers réalisés par l'entreprise EPPI de Pontarlier sont financés à 100% par l'Etat et l'Europe, dans le cadre du contrat Natura 2000 avec la CFD.



Tourbière de Champs Guidevaux à Bannans

Conception et réalisation de la Lettre :

Communauté de communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon

Mairie - BP 11 - 25560 Frasne - Tél. 03 81 49 88 84 - Fax 03 81 49 82 06

E-mail: SYNDICAT-DRUGEON@wanadoo.fr

Site internet: www.val-drugeon.org

Direction de publication: J. PATOZ

Rédaction: G. MAGNON, J.-N. RESCH

Réalisation PAO et impression: Imprimerie CF IMPRESSIONS - Pontarlier

Crédits photographiques: CFD, A. RUFFONI, B. COTTE, L. BÔLE

Partenaires financiers de l'édition N°24



Vallée du Drugeon

La Lettre du Drugeon

Janvier 2009 - N° 24



Édito

L'année 2008 a été marquée sur le plan politique par le renouvellement des élus des collectivités locales et intercommunales. Les actions sur les milieux naturels se sont par ailleurs poursuivies, à un rythme plutôt soutenu encore cette année.

Le passage de témoin aux nouveaux élus s'est fait en douceur, avec la volonté affichée de rencontrer les conseils municipaux, pour expliquer l'historique, les objectifs, les actions et les financements de cette compétence très importante pour le bassin du Drugeon. Je me félicite d'avoir rencontré presque tous les élus. Ils ont pu également découvrir la richesse des travaux lors d'une visite de terrain en septembre dernier. Le début de l'année 2009 permettra de terminer cette tournée de la vallée, riche en échanges avec les responsables locaux.

Outre les actions de gestion des zones humides qui se poursuivent sur le site Natura 2000, en 2008 ont été abordés deux dossiers importants pour les zones humides:

- La réserve naturelle régionale de Frasne: évaluation du premier plan de gestion et réflexion pour le nouveau plan de gestion de la réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne,
- Site Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département « lac de Bouverans et marais du Varot »: réalisation du plan de gestion.



Visite de terrain par les élus

L'année 2008 s'achève à peine, que déjà de nouveaux défis nous attendent sur les milieux naturels en 2009:

- Lancement de l'enquête publique pour les travaux du Drugeon dans les traversées des villages de Bonnevaux, Bouverans, La Rivière Drugeon et Vaux et Chantegrue;
- Lancement de l'enquête publique pour les travaux du ruisseau de la tourbière de Frasne;
- Mise en œuvre du plan de gestion du site ENS du lac de Bouverans;
- Rédaction du nouveau plan de gestion de la réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne;
- Création d'un syndicat mixte des milieux naturels du haut-Doubs;
- Réflexion sur des évolutions réglementaires et financières;
- Poursuite des actions de gestion du site Natura 2000.

Par ailleurs, conjointement à la compétence tourisme, 2009 verra la concrétisation du nouveau sentier de la tourbière de Frasne, du belvédère du lac de Bouverans, de l'observatoire ornithologique de l'étang de La Rivière Drugeon, pour une ouverture au public dès l'été 2009. Une fois encore, nos milieux naturels sont une belle vitrine de notre territoire et un atout pour le développement local.

La mobilisation de toutes les énergies, aussi bien des élus que de l'équipe technique, sera nécessaire pour mener à bien ce vaste programme, que je souhaite concrétiser dans un esprit constructif et de concertation.

Je vous invite donc à découvrir cette nouvelle édition de la Lettre du Drugeon, qui revient principalement sur le programme le plus important de ces 10 dernières années, à savoir le reméandrement du Drugeon, et quelques résultats intéressants après travaux.

Meilleurs vœux à tous

Jean PATOZ

Vice-Président en charge
des milieux naturels

T rès régulièrement, il est annoncé que l'objectif des travaux menés sur le Drugeon est d'améliorer la qualité biologique du cours d'eau. Ce principe peut paraître flou et le vocabulaire compliqué, néanmoins, il se base sur des éléments techniques et scientifiques précis.

Un milieu complexe

La rivière est un milieu « vivant » : elle ne peut être considérée comme un simple « tuyau » dans lequel s'écoule de l'eau. C'est un subtil ensemble composé par :

- **Le milieu** (ce qui n'est pas vivant) avec certaines caractéristiques et qualités. C'est l'ensemble formé par le liquide (l'eau de surface ou de la nappe) et le solide (les berges, le fond du lit) : on parle régulièrement de qualité de l'eau, de qualité de l'habitat...
- **Le peuplement** (ce qui est vivant) qui lui est associé : poissons, végétaux, insectes, crustacés, mollusques...

Les relations entre le milieu et le peuplement sont importantes et nombreuses. Les espèces sont présentes (ou absentes) selon la qualité de l'eau (pollution, température...) et l'habitat (vitesses de courant, hauteurs d'eau, présence de graviers, de sous-berges...).

Elles tissent également entre elles des liens étroits comme la prédation (certaines espèces en consomment d'autres), le parasitisme (une espèce profite de l'autre au détriment de cette dernière), la symbiose (lorsque la présence conjointe de plusieurs espèces profite mutuellement à chacune d'entre elles).

La végétation du Drugeon est par ailleurs un habitat d'intérêt européen dénommé « végétation aquatique d'eau courante » qu'il convient de préserver.

Plus l'habitat aquatique est complexe et diversifié, plus il est riche en espèces de faune et de flore.

Un milieu dynamique

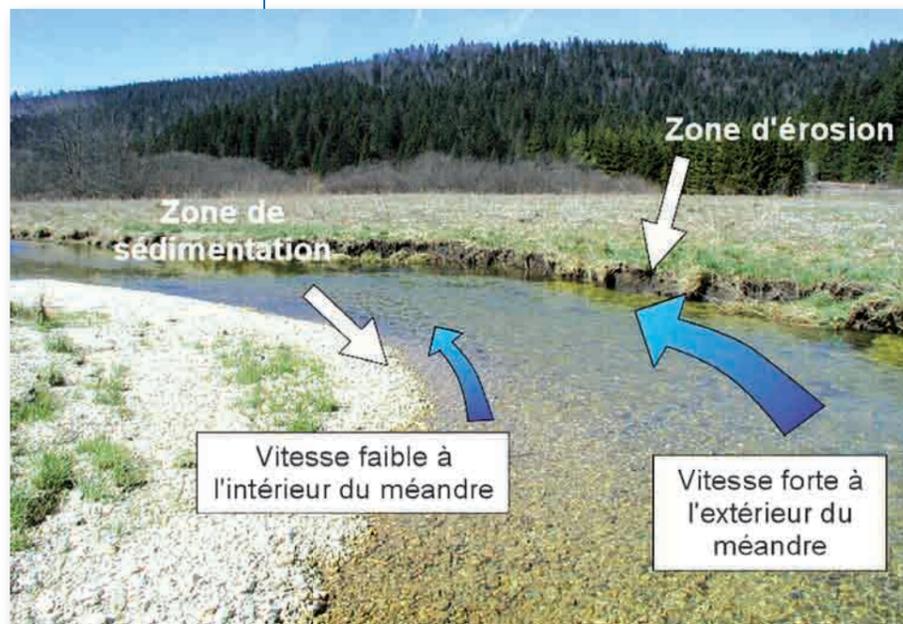
Ce milieu est dynamique, il n'est pas figé. Il est évident que l'eau d'une rivière coule de la source vers la confluence, mais le solide connaît, lui également, des déplacements nécessaires au « bon » fonctionnement du cours d'eau.

Cet état naturel se caractérise par plusieurs phénomènes :

- **l'érosion** : la vitesse est suffisante pour arracher les matériaux (zones rapides)
- **le transport** : la vitesse est moyenne, les matériaux sont transportés
- **la sédimentation** : la vitesse est lente, les matériaux sont déposés (zones de calmes).

L'équilibre est par exemple trouvé lors de la formation de méandres où on trouvera des zones d'érosion, des zones de transport et des zones de sédimentation.

La canalisation du Drugeon dans les années cinquante a pour effet de simplifier le milieu aquatique et de perturber l'ensemble de ces équilibres.



Pourquoi reméandrer ?

Les travaux de restauration réalisés sur le Drugeon tentent de restaurer les fonctionnalités du cours d'eau pour augmenter la capacité d'accueil de la faune et de la flore. La reprise des méandres permet de rétablir les équilibres dynamiques naturels et de favoriser l'ensemble des interactions entre toutes les composantes du cours d'eau, sans oublier la nappe et les zones humides qui l'accompagnent.

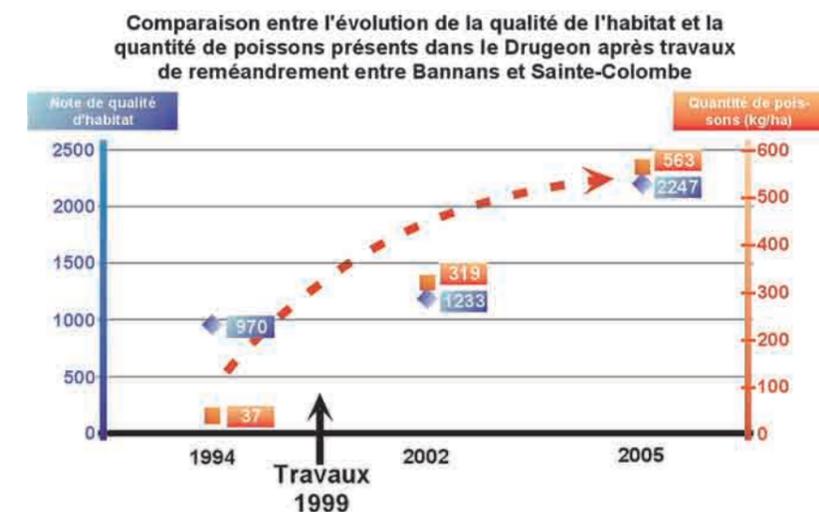
La variété des habitats aquatiques, lorsqu'elle s'accompagne d'une amélioration de la qualité de l'eau (par l'assainissement domestique par exemple) permet l'installation d'une faune aquatique variée et nombreuse. L'abondance de la petite faune du fond permet au final l'augmentation significative des poissons, en particulier des prédateurs que sont par exemple la truite et le brochet.

Des espèces très sensibles réapparaissent

L'année 2007 a permis d'observer à nouveau dans le Drugeon un groupe d'insectes aquatiques parmi les plus sensibles de nos cours d'eau : les grands plécoptères, ou perles d'eau. Ce groupe, dont les plus grands individus peuvent dépasser les 25 mm, avait disparu depuis de nombreuses années.

Ces insectes apprécient les eaux courantes et fraîches et s'installent dans les graviers et petits cailloux. Ils ont besoin d'oxygène et ne supportent pas la pollution. Leur retour récompense les efforts importants engagés sur la vallée.

Sur certains secteurs, le Drugeon est «re»devenu une rivière référentielle, bien que la situation de 1974 ne soit pas encore atteinte.



Il ne s'agit pas de favoriser la présence de telle ou telle espèce, en réinjectant par exemple de grandes quantités de poissons, mais plutôt de retrouver une rivière dont les caractéristiques sont les plus proches d'un état naturel, dans lequel des espèces adaptées au milieu pourront de développer, se nourrir et se reproduire.

Ces équilibres naturels s'accompagnent d'une grande variété d'habitats aquatiques : les vitesses d'écoulement et les hauteurs d'eau sont diversifiées. Ceci permet également l'installation de fonds variés comme des blocs ou galets dans les vitesses rapides, des végétaux aquatiques dans les zones profondes ou des sédiments fins lorsque la vitesse est lente.

Pour en savoir plus : dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, la communauté de communes du plateau de Fragne et du val du Drugeon organise une conférence :

« Le Drugeon, histoire de méandres... »

Mardi 3 février 2009 à 20 heures - Maison du temps libre de La Rivière-Drugeon - Entrée libre